DEPARTEMENT
DES LANDES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 2025-073
Convention de financement « voie nouvelle » entre la commune de Biscarrosse et la Communauté de communes des Grands Lacs – Aménagement de l'axe avenue Hébrard – rue de la Prairie – avenue de la Judée à Biscarrosse – Tranche 3 travaux avenue de la Judée

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 23
Nbre de votants : 29
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 25/03/2025
Secrétaire de séance : LAINÉ Fabien

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à 18h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, M. CRUCHANDEU Paul, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. COMET Bernard, Mme FANARI Jacqueline, M. LAINÉ Fabien, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à M. COLMAGRO Ghislain, Mme PONCHET Ascension donne procuration à Mme PINCÉ Laure, Mme CASSAGNE Patricia donne procuration à M. COMET Bernard, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, M. VIUDES Christian donne procuration à M. LAINÉ Fabien, M. BRETHES Éric donne procuration à Mme SEGAUT Céline

Excusé.e.s et Absents.e.s : M. DARMAGNAC Frédéric, Mme PELTIER Virginie, Mme PONCHET Ascension, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDES Christian, M. BRETHES Éric

Décision de l'assemblée :

Votants : **29**
Pour : **29**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250401-2025-073-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

Rapporteur : Monsieur Bernard COMET

La commune de Biscarrosse et la communauté de communes des Grands Lacs souhaitent réaménager les voies d'intérêt communautaires suivantes, formant un axe majeur de desserte des quartiers Sud de la commune :

- Avenue Amiral Hébrard
- Rue de la Prairie
- Avenue de la Judée

La couche de roulement de cet axe est aujourd'hui fortement dégradée. Malgré cela, des vitesses excessives de circulation sont observées. Ces phénomènes entrainent des problèmes de sécurité, sachant que les voies précitées n'offrent à ce jour aucun itinéraire sécurisé pour les vélos.

Afin d'atteindre un apaisement de la circulation et une sécurisation des mobilités douces, le programme de travaux prévoit sur cet axe :

- La reprise complète de la voirie existante, avec une réduction de sa largeur circulable portée à 5,5 ml
- La création d'un nouveau réseau de collecte des eaux pluviales
- La création d'une voie verte en parallèle de l'axe routier
- La mise en œuvre de plateaux surélevés
- Le remplacement et l'adaptation au projet de l'éclairage public

Ce projet étant de grande ampleur, il se déroulera via trois tranches de travaux.
La présente convention porte sur le financement de la 3 ème tranche de travaux, concernant l'aménagement l'avenue de la Judée, entre l'avenue Jean Bouin et le giratoire Judée - 11 novembre

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- D'approuver la convention de financement présentée et annexée
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 01 avril 2025

Le secrétaire de séance

Fabien LAINÉ

Communauté de Communes des Grands Lacs
PARENTIS-EN-BORN

Document exécutoire à compter du : 16/04/2025
Transmis en Préfecture le : 16/04/2025
Affiché le : 16/04/2025
à Parentis-en-Born, le : 16/04/2025

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Communauté de Communes des Grands Lacs
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PARENTIS-EN-BORN

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250401-2025-073-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025